



# Laboratoire de droit d'Internet et nouvelles technologies

## TROIS DOCTEURES DU DANTE QUALIFIÉES PAR LE CNU

**Trois docteurs du DANTE ont été qualifiées par le CNU en section 01 lors de la campagne 2025**

Un immense bravo à

- Madame Rebecca Armand-Toureh pour sa thèse sur La transversalité en propriété intellectuelle, réalisée sous la direction de la Professeure Valérie-Laure Benabou
- Madame Inès Giauffret pour sa thèse sur la Protection juridictionnelle effective des ressortissants d'Etats tiers, réalisée sous la direction des Professeures Fabienne Jault-Seseke et Sandrine Clavel
- Madame Pauline Prépin, pour sa thèse sur Le lien de subordination à l'épreuve du numérique, préparée sous la direction de Monsieur Alexis Triclin.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite du processus !

